

réduit le nombre de parcelles sujettes à em-
prise. — Avis du 30 juin 1931 201
t. XXXIII, 671

**Voie de communication. — Déclaration
d'utilité publique. — Opposition par la Com-
mission des Sites. — Mesures imposées en
vue du respect du paysage.** — En matière
de communication à établir dans l'intérêt
d'une exploitation de carrière, la loi consi-
dère cet intérêt particulier comme lié à l'inté-
rêt général, d'où la possibilité de le déclarer
d'utilité publique.

Sur opposition de la Commission des Mo-
numents et des Sites, diverses précautions,
telles que ensemencement de gazons perpé-
tuels, plantation d'un rideau d'arbres, dépôt
des déblais à l'écart peuvent être prescrites.
— Avis du 14 mars 1933 326
t. XXXV, 514

**Voies de communication traversant terrain
d'un autre exploitant de carrière. — Voir avis
du 24 novembre 1931 228**
t. XXXIII, 698

**Voie de communication. — Voir Déclara-
tion d'utilité publique. — Voir Communi-
cation.**

**Voie de communication souterraine. —
Avis du 14 novembre 1931 246**
t. XXXIII, 716

**Voie ferrée autorisée sur voirie communale.
— Avis du 21 juin 1929 35**
t. XXXI, 1217

**Voies publiques franchies par transport
aérien. — Voir Communication.**

APPAREILS A VAPEUR STOOMTUIGEN

ACCIDENTS SURVENUS en 1933

ONGELUKKEN in 1933 voorgevallen

Nos d'ordre. Volnummers.	DATE de l'accident.	A) Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B) Noms des propriétaires de l'appareil; C) Noms des constructeurs; D) Date de mise en service.	NATURE, forme et destination de l'appareil. DETAILS DIVERS.
	DATUM van het ongeval.	A) Aard en ligging van de inrichting waar het toestel geplaatst was; B) Namen der eigenaars van het toestel; C) Namen der bouwers; D) Datum van in gebruikstelling.	AARD, vorm en bestemming van het toestel. ALLERHANDE BIJZONDERHEDEN.
1	5 juillet 1933.	<p>A. Tuyauterie placée sur une batterie de six chaudières installées au rez-de-chaussée d'un bâtiment dont les étages, avec planchers à claire-voie, servent de séchoirs, dans une filature de lin, à Liège.</p> <p>B. Sté Ame Linière de St-Léonard, à Liège.</p> <p>C. Velden frères, chaudronnerie de cuivre, à Liège, rue Jean d'Outremeuse (pour la tuyauterie).</p> <p>D. 1925 pour les coudes de 150 mm. de diamètre raccordant les chaudières à la tuyauterie collectrice de vapeur.</p> <p>1928 pour le coude de 350 mm. de diamètre raccordant le collecteur à la tuyauterie des machines.</p> <p>1900 pour la batterie de chaudières.</p>	<p>La tuyauterie collectrice est raccordée aux chaudières par des coudes de 150 mm. de diamètre et, par un coude de 150 mm., à la conduite allant aux machines.</p> <p>Les coudes de 150 mm. de diamètre ont 5 mm. d'épaisseur et environ 1^m,800 de longueur. Chacun d'eux consiste en un tuyau de cuivre rouge dont les extrémités recourbées forment appuis pour les collets mobiles servant à l'assemblage avec les collets fixes de la vanne du dôme, d'une part, et de la tubulure du collecteur, d'autre part.</p> <p>Le coude de 350 mm. de diamètre a 6 mm. d'épaisseur et 2^m,310 de développement extérieur. Il est formé de deux tôles en cuivre rouge assemblées par deux brasures longitudinales avec recouvrement de 40 mm. et il est brasé à ses extrémités à des collerettes extérieures en cornières de cuivre dans lesquelles sont forés les trous d'assemblage.</p> <p>Les chaudières sont timbrées à 8 atm. Quatre d'entre elles fonctionnaient à 7,2 kgs au moment de l'accident.</p>

ACCIDENT — ONGEVAL.		
Circonstances. — Omstandigheden.	Suites. Gevolgen.	Causes présumées. Vermoedelijke oorzaken.
<p>La veille de l'accident, le chef-chauffeur constata, près d'une des brasures longitudinales du coude de 350 mm., une très légère fuite de vapeur invisible à l'œil, perceptible seulement en passant la main dans le jet de vapeur. Le lendemain, au cours de deux visites, le directeur ne constata pas d'aggravation. Peu après, le coude de 350 mm. se déchira sur 1^m,55 de longueur le long d'une brasure longitudinale à partir d'une des collerettes et sur 0^m,15 le long du joint de cette collerette. Les brasures ont résisté.</p> <p>Quelques secondes plus tard, le coude reliant la chaudière n°4 au collecteur se détacha à ses deux extrémités : du côté du dôme, le coude s'est séparé de son collet mobile; de l'autre côté, le tube de raccord du collecteur s'est arraché de son collet fixe.</p>	<p>Des ouvriers occupés dans les séchoirs des étages supérieurs, l'un fut tué sur le coup, un autre succomba le lendemain aux brûlures causées par la vapeur, un troisième, ayant pu fuir par une fenêtre sur une toiture voisine, fut légèrement brûlé.</p>	<p>Contrairement à ce que croyaient le chef-chauffeur et le directeur de l'usine, la fuite constatée dès la veille de l'accident au coude de 350 mm. n'était pas due à un décollement de la brasure, mais bien à une minime fissure du métal lui-même. Il s'est ensuite produit une grande déchirure par aggravation subite de cette fissure du métal, laquelle était consécutive aux dilatations et contractions de la tuyauterie et peut-être à des altérations résultant de la brasure ou du matage. Puis l'échappement brusque de la vapeur par la déchirure susdite provoquant un mouvement de la tuyauterie collectrice, un des coudes de 150 mm. a été arraché de ses collets.</p>

Nos d'ordre. Volnummers.	DATE de l'accident. DATUM van het ongeval.	A) Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B) Noms des propriétaires de l'appareil; C) Noms des constructeurs; D) Date de mise en service. A) Aard en ligging van de inrichting waar het toestel geplaatst was; B) Namen der eigenaars van het toestel; C) Namen der bouwers; D) Datum van in gebruik- stelling.	NATURE, forme et destination de l'appareil. DETAILS DIVERS. AARD, vorm en bestemming van het toestel. ALLERHANDE BIJZONDERHEDEN.	ACCIDENT — ONGEVAL.		
				Circonstances. — Omstandigheden.	Suites. Gevolgen.	Causes présumées. Vermoedelijke oorzaken.
2	27 sept. 1933.	<p>A. Sucrierie de Fexhe le Haut-Clocher.</p> <p>B. S. A. de la Sucrierie de Fexhe.</p> <p>C. Inconnu.</p> <p>D. Appareil de remploi mis en service à Fexhe, en 1932.</p>	<p>Réchauffeur de jus cylindrique vertical ayant 0m,71 de diamètre intérieur, deux fonds bombés en fonte, l'inférieur maintenu par une vis de pression.</p> <p>A l'intérieur, deux plaques tubulaires reliées par un faisceau de tubes.</p> <p>Le jus circule entre les fonds et les plaques tubulaires ainsi que dans les tubes.</p> <p>La vapeur de chauffage à 1/2 kg.-cm² est admise autour des tubes, entre les plaques tubulaires.</p>	<p>Après remplacement des joints de caoutchouc du couvercle inférieur, on procédait à un essai d'étanchéité de l'appareil.</p> <p>Celui-ci avait été rempli d'eau au lieu de jus.</p> <p>De la vapeur de chauffage y avait été introduite; on constata une fuite au couvercle inférieur. L'eau était à la température de 95° sans pression, la vanne de sortie du jus étant ouverte.</p> <p>Une fuite ayant été constatée au couvercle inférieur, les ouvriers resserrèrent quelque peu la vis de pression. Peu après, ce couvercle tomba en morceaux.</p>	Trois ouvriers brûlés légèrement.	Excès de serrage dû au système défectueux de fermeture par vis de pression.

Nos d'ordre. Volnummers.	DATE de l'accident. DATUM van het ongeval.	A) Nature et situation de l'établissement où l'appareil était placé; B) Noms des propriétaires de l'appareil; C) Noms des constructeurs; D) Date de mise en service. A) Aard en ligging van de inrichting waar het toestel geplaatst was; B) Namen der eigenaars van het toestel; C) Namen der bouwers; D) Datum van in gebruik- stelling.	NATURE, forme et destination de l'appareil. DETAILS DIVERS. AARD, vorm en bestemming van het toestel. ALLERHANDE BIJZONDERHEDEN.	ACCIDENT — ONGEVAL.		
				Circonstances. — Omstandigheden.	Suites. Gevolgen.	Causes présumées. Vermoedelijke oorzaken.
3	29 nov. 1933.	<p>A. Devant la grange attenante à la maison du sieur Jules Collin, à Geest-Gérompont;</p> <p>B. Mme Veuve Julien Degrauwe, à Geest-Gérompont.</p> <p>C. Pierre Brouhon, à Liège.</p> <p>D. 16 août 1892.</p>	<p>Locomotive à retour de flamme, système Thomas-Laurens, n° 400-1892, surface de chauffe : 7 m², timbre : 6 atmosphères, destinée au battage des céréales.</p> <p>Tube foyer de 2^m,10 de longueur, diamètre intérieur : 0^m,410 à l'entrée, et 0^m,305 au fond.</p> <p>Épaisseur primitive de la tôle : 7 mm., rivure simple.</p> <p>Tôle de fer n° 5, de 34/30 kgs-mm² de charge de rupture et 13/9 % d'allongement.</p> <p>Un boulon fusible, en bon état, est placé à la partie supérieure de la chambre de retour de flamme.</p> <p>La chaudière porte deux soupapes de sûreté à ressorts, réglées l'une à 6 kg. 54, l'autre à 6 kg. 9.</p> <p>Les indications du manomètre sont erronées de 0 kg. 3 par défaut.</p> <p>La dernière épreuve hydraulique à la pression de 9 atmosphères a eu lieu le 4 juillet 1930.</p> <p>Visite intérieure : 13 mars 1933. Pas d'observations.</p>	<p>La locomobile, qui actionnait une batteuse, venait d'être arrêtée; l'une des soupapes commençait à souffler, lorsque le tube foyer fit explosion.</p> <p>L'appareil fut soulevé et projeté à 8 mètres vers l'arrière; la porte du foyer fut lancée à 80 m. de distance, et les barreaux de grilles éparpillés dans un rayon de 40 m.</p>	<p>Par suite du déplacement de la locomobile, le chauffeur a été gravement blessé à la face; un autre ouvrier a été légèrement atteint au bras.</p>	<p>Une déchirure s'est produite à la rivure du tube foyer et de la boîte de retour de flamme. En cet endroit la tôle du tube foyer n'avait plus que 3 mm. d'épaisseur, et 3 rivets n'avaient plus de tête du côté du feu; 3 autres avaient leur tête fortement corrodée. A partir de cette rivure, et sur une longueur de 1^m,10 vers l'entrée du foyer, le tube foyer s'est déchiré le long de sa rivure.</p> <p>Le bouchon fusible est resté intact, et aucune trace de chauffe à sec des tôles n'a été découverte.</p> <p>La déchirure est attribuable à la réduction de l'épaisseur de la tôle du tube foyer. Ce défaut n'avait pas pu être constaté, le faible diamètre du tube foyer ne permettant pas au visiteur de s'introduire jusqu'au fond de ce tube.</p>